

LA BELLE.

Journal des souvenirs, par F. Delaire.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi, 31 Janvier 1828.

EDITORIAL.

Une des principales raisons que donnent les Jacksonistes pour entraîner dans leur parti les citoyens de la Louisiane, c'est que Jackson protégera ce pays qu'il a défendu, et qu'il recommandera toutes les mesures qui peuvent tendre vers la prospérité de sa culture, et de son commerce. Plusieurs républicains, tels que le Cultivateur de la Floride, et autres, ont rabatlu cette proposition comme incontestable; et ils espéraient persuader le public de la tendresse infinie de Jackson.

Cependant, nous avions en main la preuve de ce que le héros avait voté pour la diminution de l'impôt sur le sucre; et pour le maintien de l'impôt sur les objets servant à l'emballage du coton, et nous ajoutions à cette somme de faits, la constance de tous les amis de Jackson, à vouloir le rappel de l'article du tarif qui impose les sucres étrangers.

Nous ignorons l'effet qu'ont produit nos raisonnements; mais, ce que nous savons fort bien, c'est que les plus chauds partisans de Jackson; que celui qui, par ses grands talents, a droit d'aspirer à l'un des premiers emplois du cabinet du chef militaire, que M. Benton vint de s'exprimer, à cet égard, d'une manière positive, et qui ne nous laisse aucun doute sur ce que pour attendre la Louisiane de la protection d'un président dont la politique s'annonce d'avance comme ennemie des améliorations et des fabrications intérieures.

Nous rencontrons, parmi les droits dont il combat le mutin, deux classes, dont l'une comprend les objets faits simplement dans l'intérêt du bas, et dont l'autre embrasse les objets sur lesquels l'impôt n'est assis que pour servir les fiscs, et encourager l'industrie nationale. Parmi ces derniers, est rangé le sucre qui, ajoute M. Benton, coûte 4, 5, et 6 cents de plus (au contraire de 4, 5, et 6 cents de moins).

Où peut-on remarquer ici que M. Benton mettait, dans ses intérêts privés qu'il cherchait à engager dans sa cause les consommateurs, et qu'enfin, il parle en homme qui promet au peuple la moitié d'un gouvernement sans charges publiques, comme s'il en pouvait exister! il parle comme ont toujours parlé les chefs de parti, qui voulaient s'appuyer sur la classe qui ne raisonne guère, et qui croit gagner à un changement de régime, parce qu'il le gagnera momentanément quelques cents sur son sucre et sur son thé. Mais le citoyen, l'homme sensé qui connaît la marche des choses, et qui sait qu'en payant un peu plus cher les objets de consommation qui tiennent du luxe, il s'évite des impôts infiniment onéreux, et encore plus désagréables; ce clinquant, disons-nous, comme il en existe un si grand nombre, ne voit pas sans d'assurance, ni sans crainte, ces leurs par lesquels on veut éduquer la partie la moins instruite du peuple.

Mais laissez ce qui tient à la politique générale de l'Union; pour nous occuper de l'économie de la Louisiane. Et considérons si Mr. Benton, ami déclaré de Jackson, et membre aspirant de son cabinet, ne nous dévoile pas dans son discours une partie de la politique de parti. En effet, si nous voyons attaquer en masse l'industrie nationale, nous voyons aussi écraser la notre d'un seul trait; et pour peu que l'on veuille envisager les conséquences de la suppression de droits que sollicite Mr. Benton, chef du parti Jacksoniste, l'on sera épouvanter des conséquences de ce système, et de la funeste influence qu'il doit exercer sur les destinées de la Louisiane.

L'affluence des cotonns, sur les marchés d'Europe, par suite de l'extension de la culture de cette plante sur le sol de différents pays, a nécessité chez nous une direction nouvelle pour l'industrie agricole. Déjà, nombre de cotonniers aiséns ont fait des sacrifices considérables pour convertir leurs moulins en sucreries; déjà, nous avons vu brûler sur pied une partie des récoltes de coton, pour ne pas retarder la préparation du sol qui devait recevoir des plantations de cannes; et ce changement tient nécessairement à la valeur actuelle des sucres, qui offrent des bénéfices plus avantageux que ceux de coton. Maintenant, si les droits sur les sucres se trouvent rappelés, comme le prétent le parti Jacksoniste, en vue de se populariser vis-à-vis des consommateurs, en diminuant le prix de cette denrée; maintenant que nos cultivateurs ont fait d'immenses sacrifices pour accroître leur fabrication, ou pour en établir de ce genre où il n'en existait pas; maintenant disons-nous, revoyer le droit sur les sucres; et que les Jacksonistes nous disent comment ils nous donneront encore leur avantage, comme ainsi de nos progrès, lorsque lui, et ses adhérents, attaquent nos intérêts positifs. Rien de plus clair que leur mot! ils veulent se donner un air de popularité en diminuant le prix de certaines denrées; et par ce moyen, ils espèrent capter les suffrages de cette partie du peuple qu'ils croient possible de fasciner par ce qu'elle ne voit que le loger, soutenant qu'on lui promet. Mais les Louisianais dont les intérêts, donc l'existence entière est compromise, ne sauraient se laisser dupper par ces mots, et par des apparences! Il ne s'agit pas de dire, Jackson le sauveur de la Louisiane, l'élue du peuple, l'ami de l'Amérique, le petit que voudrait nous servir; il s'agit de voir qu'en réalité ses plus chauds partisans, les meneurs de son parti, se

prononcent contre nos intérêts; il s'agit de reconnaître, par les simples données du bon sens, que ce héros ne peut se séparer de son parti, dans une question politique puisqu'il n'a d'existence politique à reporter que si ce parti obtient la majorité, et dès lors il devient évident que Jackson ne saurait être l'élue du peuple de la Louisiane, parce qu'il est l'ennemi reconnu des propriétaires de la Louisiane.

Nous espérons que ces remarques ne seront pas perdues pour les hommes laborieux qui n'attendent pas leur réussite des chances d'une révolution, ni de celles d'une promotion aussi extravagante que le serait celle de Jackson à la présidence; et nous pensons que, si quelques Etats de l'Ouest peuvent désirer un dégrèvement sur les sucres; l'Etat de la Louisiane doit, au contraire, se ranger du côté de l'Administration préférant des droits conservateurs de l'industrie nationale.

Législature de Maryland.

ANNAPOLIS, 1er Janvier.
A dix heures ce matin, la Chambre des Représentants a procédé à l'élection d'un Orateur. J. G. Chapman, était candidat des amis de Jackson, à l'administration, et Francis Thomas celui des amis du Gén. Jackson. M. Chapman a obtenu 41 voix, et M. Thomas 35.

Extrait de la Gazette de Philadelphie.

Mr. McScherry, candidat de l'Administration dans le comté d'Adams, l'a emporté dans son élection pour la Législature d'Etat, à une majorité de 500 voix contre M. le Dr. Hull, candidat Jacksoniste.

HABIBISTRE, 5 Janvier.

La convention de l'Administration qui s'est assemblée hier et aujourd'hui a nommé M. Richard Buch, comme vice-président; l'officier en avait été préalablement fait au gouverneur Schulze et on lui a ensuite proposé de le placer en tête du ticket électoral, mais il a refusé l'un et l'autre de ces offices; l'assemblée se composait de 110 membres.

Le congrès du Pérou a annulé plusieurs des principales nominations faites par Bolívar; entre autres celle d'un Archevêque.

Le sénat de la Géorgie, a refusé de concourir dans la nomination de W. H. Crawford, pour la place de vice-président.

ILLUSTRATION POLITIQUE.

New-York, 9 Janvier.

Le gouvernement de Colombie a publiquement reconnu ses dettes tant dans l'intérieur qu'à l'étranger et s'engage au paiement des intérêts et graduellement à celui du capital. 1^o. Au moyen du droit exercé sur le tabac. 2^o. Sur le sme. du produit des douanes. 3^o. Sur le produit des terres vacantes. 4^o. Sur le produit du revenu des églises. Parmi les dettes ainsi reconnues, se trouve une somme de deux millions de livres sterling contractée à Paris en Mars 1822 et une somme de quatre millions sept cent cinquante mille livres sterling, contractée à Calais en Avril 1824 portant intérêt de 6 pour cent.

LOUVRES, 23 Novembre.
On dit que par une décision du dernier conseil du cabinet, le parlement doit s'asseoir en Janvier et non en Février, comme l'ont annoncé quelques gazettes.

La Gazette d'hier soir, contient un arrêté du conseil qui prescrit aux bâtiments de S. M. B. dans la Méditerranée de capturer et d'envoyer dans les ports Anglais tous les bâtiments grecs armés qu'ils rencontraient en mer, à l'exception des bâtiments de guerre qui appartiennent positivement au gouvernement de la Grèce, et que ces bâtiments seront détenus jusqu'à ce que le Gouvernement Anglais en décide autrement.

Le capitaine Drew, du brick Sereno, arrivé Samedi dernier à Boston venant de Messine, rapporte que l'escadre Anglaise qui était à Navarre est entrée à Malte le 1er, et le 2 Novembre... pap. de N. Y.

L'Herold de St. Andrew du 24 Décembre, contient l'extrait suivant d'une lettre d'Halifax. J'apprends que des ordres sont arrivés déclarant le port de St. Andrew ainsi que quelques autres ports des Antilles, ports d'entrepot.

FEUILLETON.

Un événement assez grave a eu lieu hier matin, et les suites auraient pu être périlleuses sans l'activité de la garde de ville.

Huit forçats étaient parvenus à limer leurs chaînes; une fois au travail, il les ont rompues, et ils ont cherché à prendre la fuite. Deux seulement d'entre eux, sont parvenus à se jeter dans le bois; et pendant qu'un des gardiens courait àvertir la garde de ville, les autres ont maintenu les six révoltés et garde le reste de la chaîne. La garde s'était portée sur le lieu de la scène, les six forçats déchainés ont été réintérégés dans la prison; mais il a été impossible de rejoindre les deux autres. Ce n'est même que vers le soir, que l'autorité a jugé convenable d'expédier, à leur recherche, des hommes à cheval. Cette circonstance fait sentir de nouveau la nécessité d'une certaine quantité de garde de ville à cheval.

DES GANTS.

Si nous donnions ici la définition du gant, si nous disions que c'est un petit vêtement de peau ou d'étoffe, dont on se couvre les mains pour les garantir des injures de l'air ou des effets du frottement, que nous enseignez-vous là que nous ne saurons! s'écarter de toutes parts.

Possions donc bien vite de l'usage général du gant à l'emploi spécial qu'on en a

fait dans certaines occasions, où, devenu symbole, il caractérise les rapports des individus entre eux, où il exprime une défense, une promesse, une prétention. Cette partie de l'ajustement des danses figure souvent dans l'histoire galante des tems modernes. Ainsi siècles de la chevalerie, une jeune personne ne faisait pas une action indifférente en donnant son gant. C'était une manière très significative de dire beaucoup sans dire mot, de tout promettre sans parler. On lit dans un vieux roman qu'une demoiselle, touchée de l'empressement avec lequel Gérard de Nevers avait embrassé sa défense dans une circonstance des plus délicates, prit son gant senestre (gaucher); si le bailli à Gérard qui moult volontiers le prit, lui disant: "Sire, mon corps, ma vie, mes terres et mon honneur, je mets tout en la garde de Dieu et de vous" Que de choses dans un gant!

De la même location: En avoir les gants, et comme en certains cas on ne rencontrait pas toujours ce que les gants avaient promis, de la encore: Vous n'en avez pas, nous n'en avons pas, vous n'en avez pas en les gants. On conçoit aussi, d'après cette explication, tout le sens de cette autre phrase: s'en donner les gants.

Des chevaliers qui, comme les écrevisses, étaient armés de la tête aux pieds, étaient encuirassés du bout du nez jusqu'au bout des doigts, les chevaliers portaient des gants. Ces gants revêtus à l'extérieur d'écaillles de métal, étaient de vraies masses d'armes, de vrais maillots de fer au bout des bras d'un Roland ou d'un Duquesne.

Le gant fut aussi un truchement dans les meurs chevaleresques. Un paladin voulait-il porter un défi, il lui suffisait de jeter son gant, comme il suffisait de relever le gant jeté pour indiquer qu'il acceptait le combat. De la certaines locations encore employées aujourd'hui au figuré.

On ne relevait pas honteusement le gant de l'ancre ou du Bayard.

Jeudi du huit de l'ecbaffaud, le gant de Conradin représentait la souveraineté de la Sicile, que cet infortuné prince léguait à Pierre d'Aragon, qui releva le gant.

Sera-t-il à l'imitation de ce trait qu'on fait aujourd'hui d'un gant le signe représentatif du droit qu'on prétend avoir sur une place dans nos spectacles?

Un jour de brillante représentation, vous présentez-vous à l'orchestre, ou au balcon pour occuper une des dix places qui sont vides? — Cette place est prise, vous diriez-vous « et pour preuve, elle vous montre un gant posé en sentinelle partout où vous voulez vous asseoir.

Encore si l'ouverture disait toujours vrai! Mais le gant n'est trop souvent qu'un menot, qui désigne comme occupée une place réservée.

Avec quelques paires de gants sales, une bonne femme peut prendre ainsi possession des meilleures places, et en traquer avec les derniers venus au detriment des bonnes gens, qui se fiant sur le droit acheté à la porte, pensent que pour être placés les premiers il suffit d'arriver les premiers. Au paradis de nos théâtres aussi, les premiers sont souvent les derniers.

On sent tous les inconveniens d'un pareil abus. Il peut procurer d'hommes profits aux portières de Melpomène, de Thalie et de Terpsichore; mais il provoque journalement des querelles qui ont quelquefois des résultats assez funestes pour que l'on songe à en prévenir le retour.

Antérieurement, au lieu d'un gant, on laissait un chapeau à la place que l'on voulait se conserver; ainsi Guéret prétendant qu'un écu pour son bonnet autant de respect que pour lui-même: encore ce témoignage-là était-il croiable? Il est plus facile à juger, au contraire, que faire faire de gants qu'un magasin de chapeaux. L'établissement des stalles ne permet-il pas cependant de prohiber désormais ces sortes de réserves. Peut-il est possible en louant une stalle de s'assurer la propriété d'une place qui se garde d'elle-même, ceux qui n'ont pas payé pour occuper des places de ce genre sont fondus à reclamer leur place quand ils l'ont quittée? Qui quitte sa place la perd, dit un vieux proverbe.

Quelques personnes, dans un but pareil, laissaient à leur place un mouchoir; mais elles ont renoncé à cet usage, quand elles ont vu qu'on ne se faisait pas scrupule de prendre le mouchoir et la place.

Se faire représenter par un chapeau, par un mouchoir, par un gant, c'est peut-être aussi par trop bâillon. Les égaux qu'on avait pour un homme, les exigent pour une forme vide; pour un châlon, pour une enveloppe qui ne renferme rien! Que d'hommes, il est vrai, ne sont pas autre chose!

(Cosmétique.)

Mr. J. Davis.
D'après le vs plaisir que nous avons éprouvé dans "La Première Affaire," nous vous prions sincèrement de nous représenter "La Reprise de l'Ecole des Vieillard," comédie en cinq actes, de Casimir de Lavigne. PLUSIEURS AMATEURS.

CHARADE.

C'était sur mon premier que jadis un vainqueur Entré au Capitole.

Sur l'homme, mon second, est un Gire d'honneur.

Dans la langue Espagnole.

Sur mon tout, un champ se trouvait sous les pieds.

À tes yeux, jeune ânon, quel excellent repas.

G**.

Mr. Pierre Brumley sera soutenu, à la prochaine élection de Gouverneur, par un grand nombre d'électeurs.

DES GANTS.

Si nous donnions ici la définition du gant, si nous disions que c'est un petit



Merchants Maritimes.

PORT DE LA NLE.-ORLEANS.

Expédié.

Navire Jeune Pierre, Rouen, Haute.

J Y Le Blanc.

Goël, Virginia, Miller, Molin, capitaine.

Two Sisters, Pensacola, Capit.

Naïre Cashmere, Whitney, Liverpool.

Stetson et Avery.

Goël, Pomona, Armand, Aransas, Jr. Bonny.

Arrives.

Bateau à vapeur Helen, McGreg, Vicksburg, avec 730 bales connus à A. Park et

235 de J. Fowler; 242 à Wilkins et Linton; 50

4 à Hagan; 98 à M. White; 72 à Rey, nôtre, By-

nard, B. Deffey, B. Deffey, C. W. Zacharie, et co. et au

capitaine—Passagers, Mme. Merrett; Mme. B.

Godby y, Capt. J. Peters, A. Toulano, J. Wilson, B.

Deffey.

Brick Milton, Fisher, do de Watkins et Linton; 37 Talédano et Gail-

land.

Enters.

Goël, Sally Ann, Holiday, de Rio-Grande, avec

de l'agent A. D. Mullay, C. Clark, G. Vann, R.

Loddy, B. Deffey, J. W. Zacharie, et co. et au

capitaine—Passagers, Mme. Merrett; Mme. B.

Godby y, Capt. J. Peters, A. Toulano, J. Wilson, B.

Deffey.